

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mercredi 15 décembre 2021 à compter de 17 h 15 par vidéoconférence et à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et aux décrets en vigueur. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément aux mêmes arrêtés.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Éric de la Sablonnière, directeur général adjoint, gestion et développement du territoire, et M. Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

2021-12-581 **CONSTATATION DE LA PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL, RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres du conseil habiles à voter sur l'objet de la séance étant tous présents, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par Mme la conseillère Julie Bourdon et résolu unanimement de renoncer à l'avis de convocation et de consentir à l'ouverture de la séance à 17 h 32.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2021-12-582 **AUTORISATION D'UN RESPONSABLE SUBSTITUT – ÉTUDE D'OPTIMISATION DES RESSOURCES DE CERTAINS SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE**

ATTENDU la résolution numéro 2019-09-299 de la MRC de La Haute-Yamaska qui autorise la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe comme responsable du projet visant la réalisation d'une étude ayant pour but de dresser un diagnostic et de fournir des propositions d'optimisation des services incendies œuvrant sur le territoire de certaines municipalités et qui l'autorise à signer tout document en lien avec cette demande d'aide financière et son acceptation (le « projet »);

ATTENDU qu'il est opportun de nommer un responsable substitut pouvant agir en cas d'absence de la directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyée par M. le conseiller Philip Tétrault, il est résolu unanimement qu'en l'absence de la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska autorise le directeur général adjoint, gestion et développement du territoire, à signer tout document concernant le projet.

2021-12-583 **OCTROI ET BONIFICATION DE PRÊTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Soumis : Tableau des prêts.

ATTENDU le volet Aide aux entreprises en régions d'alerte maximale du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la recommandation de Granby Industriel du 8 décembre 2021 émise à la suite de l'analyse des dossiers soumis par les entreprises admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller René Beaugard et résolu unanimement d'octroyer le prêt FLI-AU-142 et la bonification aux prêts FLI-AERAM-064, FLI-AERAM-093 et FLI-AERAM-113 décrits au tableau des prêts tel que soumis.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur.

2021-12-584 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beaugard, appuyée par M. le conseiller Éric Chagnon, il est résolu unanimement de lever la séance à 17 h 34.

(signé)

Mme Johanne Gaouette,
directrice générale et
secrétaire-trésorière

(signé)

M. Paul Sarrazin, préfet